

AR Prefecture

063-200070712-20230706-2023076_15-DE
Reçu le 19/07/2023
Publié le 19/07/2023

N° 20230706-15

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 29 juin 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 6 juillet 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe BLANCHOZ à Bernard VIGNAUD
Mohammed OULABBI à Philippe CAYRE
Patrick SAUZEDDE à Marina DA COSTA
Pépita RODRIGUEZ à Jean-Pierre DUBOST
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER
Rachel BOURNIER à Tony BERNARD
Hélène BOUDON à Martine MUNOZ
Pierre CONTIE à Catherine PAPUT
Francis ROUX à Éric BOUCOURT
Jean-François DELAIRE à Sophie DELAIGUE
Caroline GUELON à Pierre ROZE

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Michel LAVEST, Daniel BERTHUCAT, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Alexandra VIRLOGEUX, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, André DEBOST.

Conseiller.e.s ayant voix délibérative : Christine PETRUCCI, Patrice BION

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**GROUPEMENT DE COMMANDES
TRAVAUX DE GROSSES RÉPARATIONS ET D'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE
ET RÉSEAUX DIVERS**

Rapporteur : Bernard VIGNAUD, Vice-Président

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

35

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

2

Conseiller.e.s représenté.e.s :

11

Total votants :

48

AR Prefecture

063-200070712-20230706-2023076_15-DE
Reçu le 19/07/2023
Publié le 19/07/2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2113-6 et suivants,

Considérant que le Code de la Commande Publique offre la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes qui ont vocation à rationaliser les achats en permettant d'une part de réaliser des économies d'échelle et d'autre part de gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation de contrats,

Considérant que dans ce cadre, il apparaît opportun de constituer un groupement de commande exclusivement constitué en vue de la passation et de l'exécution d'un marché public pour la réalisation de travaux de réparations et d'aménagement de la voirie et réseaux divers entre la Commune de THIERS et la Communauté de communes de Thiers Dore et Montagne,

Considérant que ce groupement de commande est constitué temporairement, jusqu'aux termes du marché public,

Considérant que la Ville de THIERS assurera la coordination de ce groupement.

Considérant qu'afin de respecter les règles relatives à la maîtrise d'ouvrage publique, une Commission des marchés en procédure adaptée (CMAPA) spécifique doit être créée pour donner son avis sur le choix de l'attributaire. Cette commission ad hoc sera composée des membres de la CMAPA de la Ville de Thiers et des membres de la CMAPA de TDM pour représenter la Communauté de communes. Cette commission ad hoc sera présidée par le Président de la CMAPA de la Ville de Thiers.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la constitution d'un groupement de commandes entre la ville de Thiers et la Communauté de commune Thiers Dore et Montagne ayant pour objet la réalisation de travaux de réparations et d'aménagement de la voirie et réseaux divers, selon les conditions de la convention constitutive,
- **Approuve** le fait que la ville de Thiers assume le rôle de coordonnateur dudit groupement de commandes,
- **Autorise** le lancement de la procédure de passation de marché dans le cadre du périmètre de la convention de groupement de commandes,
- **Approuve** la création d'une commission ad hoc,
- **Autorise** le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes tous les documents s'y rapportant.

AR Prefecture

063-200070712-20230706-2023076_15-DE
Reçu le 19/07/2023
Publié le 19/07/2023

TOTAL VOTANTS : 48	Conseillers présents : 37	Représentés : 11	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 48	Pour : 48	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance

Thomas BARNERIAS

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon



AR Prefecture

063-200070712-20230706-2023076_15-DE
Reçu le 19/07/2023
Publié le 19/07/2023